

CHAPITRE IX.

DXXII. Vastes pêcheries.—DXXIII. Pêcheries en eau douce.—DXXIV. Pêcheries maritimes.—DXXV. Rendement depuis la Confédération.—DXXVI. Valeur commerciale.—DXXVII. Pêcheurs, vaisseaux et matériaux.—DXXVIII. Protection du gouvernement.—DXXIX. Flotte de protection.—DXXX. Dépense publique.—DXXXI. *Modus vivendi*, licences.—DXXXII. Homarderie.—DXXXIII. Pisciculture.—DXXXIV. Etablissement pour les huîtres.—DXXXV. Baie d'Hudson.—DXXXVI. Les grands lacs.—DXXXVII. Flotte et matériaux de pêcheurs sur les lacs.—DXXXVIII. Prise du poisson.—DXXXIX. Comparaison avec les Etats-Unis.—DXL. Colombie anglaise.—DXLI. Primes.—DXLII. Développement par province.—DXLV. Valeur du rendement et des exportations.—DXLVIII. Valeur des espèces de poisson.—DLI. Distribution du frai.—DLII. Stations marines scientifiques.—DLIII. Pêche du phoque à fourrure.

522. Les pêcheries du Canada sont les plus vastes du monde, comprenant une ligne de côtes de mer d'une immense étendue, sans compter des mers intérieures, nombre de lacs et de rivières. La côte de la Colombie anglaise seule est d'une longueur de 7,181 milles, soit deux fois la longueur de la côte de l'Angleterre et de l'Irlande. La côte de mer, à l'est, comprenant les pêcheries de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île du Prince-Edouard et de Québec, de la baie de Fundy au Détroit de Belle-Isle, couvre une distance de 5,600 milles.

523. Les eaux salées de l'intérieur, à part les espaces de peu d'étendue, couvrent 15,000 milles carrés, peuplés de poissons ; et la surface d'eau douce, dans cette partie des grands lacs appartenant au Canada, est d'environ 72,700 milles carrés. Le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest possèdent de grandes nappes d'eau remplies de poisson excellent.

524. Les pêcheries maritimes les plus importantes sont établies dans les eaux de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard, près des Îles Madeleine, la Baie des Chaleurs, l'Île Anticosti et la côte du Labrador.